No 57. — 26me ANNÉE — Numéro : 10 centimes — JEUDI 20 MAI 1926.

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel . . .	4.50	2.25	1.20

Cpte de chèques postaux N° II c 84

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.25	0.30	0.35
Réclame	0.60	0.60	0.60

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

On cherche pour Genève, une

Jeune fille

propre et active, connaissant un peu de cuisine. S'adresser à Mlle J. Lussy, 44 Bd. des Tranchées,

---

On cherche à placer une

Jeune fille

de 12 à 13 ans (sans salaire) pour aider au ménage. Bons soins demandés.

S'adresser au bureau du Journal.

Domestique

de campagne est demandé pour entrer de suite, si possible connaissant la vigne et le bétail. Bon gage. S'adresser à Sauthier Marc, Châteauneuf.

A LOUER

en ville de Sion, un **appartement** de 3 chambres et dépendances, eau, gaz, électricité.

S'adresser au bureau du journal

A louer

une **chambre.** S'adresser chez le marguillier Sion.

Appartement

bien ensoleillé, de 5 pièces, à louer.

S'adresser au bureau du journal

A LOUER

1 appartement: chambre, cuisine, cave et galetas, eau et lumière, à la rue des Portes-Neuves.

A VENDRE

2 chars avec accessoires et une herse en bois, à bas prix.

A LOUER

une partias de 250 toises bon fourrage pour chevaux et mulets. S'adresser à Hischier Joseph, à Sion.

On cherche

à partir du 20 juillet, un **appartement** de trois chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser au bureau du Journal.

A vendre

plantons de tomates, choux, céleris, raves et **poireaux** chez André Terrettaz, Pratifori, Sion

---

A vendre

une **cuisinière électrique** à deux trous, en bon état.

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

15,000 **ECHALAS** mélèze, 1er choix, à 13 frs. le 100. Rabais par quantité. S'adresser chez Vve Jules Zanoli, Sion.

Café-Restaurant

à vendre pour raison de santé en plein rapport, avec immeuble dépendances, terrain attenant à proximité immédiate d'une gare et d'une route très fréquentée en Hte-Savoie, entre Annemasse et Thonon.

S'adresser ou écrire à Madame **Paquier, Café de la gare, Machilly** (Hte-Savoie).

Accordage de ***Pianos***

Réparations d'harmoniums
Echanges, location
H. HALLENBARTER -::- SION

AUTO

Conduite intérieure 4 places, état de neuf, à vendre à bas prix. Revendeurs s'abstenir. Offres sous C 23414 L à Publicitas, Lausanne.

FABRIQUE DE CHALETS

Winckler & Cie Fribourg

Prix bloc-forfait très avantageux. Projet et devis à disposition. Renseignements gratuits et sans engagement. Références de 1er ordre dans chaque région.

L'entreprise spécialisée depuis de longues années peut offrir à sa clientèle, ce qui se fait de mieux comme confort et solidité dans des constructions d'une architecture irréprochable. Les bois choisis avec un soin tout spécial sont entièrement travaillés dans nos ateliers.

Confitures Mercure

134 SUCCURSALES

Viticulteurs

Sulfatez avec
LA RENOMMÉE
bouillie adhésive perfectionnée d'AGRICOLA, à Bussigny
Succès constant depuis 1899
En vente dans toutes les localités viticoles. Agent général pour le Valais:
GUSTAVE DUBUIS, SION
—— Téléphone 140 ——

Exportation

Boucherie Rouph

Rue de Carouge 36, GENEVE

Expédie par retour du courrier
Rôti de bœuf de 2,70 à 2,80 kg.
Bouilli, de 2,20 à 2,40 le kg.
Graisse de rognons, 1,50.

Vous

qui souffrez de migraines, névralgies, douleurs, fièvres, maux de dents, grippe, rhumatisme, essayez la

Céphaline

A.-G. Petitat, pharm., Yverdon
Effet merveilleux, sans danger. Fr. 1,75 la boîte, toutes pharmacies.

Attention ! !

Un stock de saucissons à frs. 3,50 le kg.
frs. 3,50 le kg.
Saucisses au foie
Envois par poste
Henri Baechler-Reber, Payerne

La **Société de Tir du Grütli** organise son

tir militaire

pour le 23 mai dès les 6 h. du matin à 10 h. et de 13 h. à 18 h. et le 3 juin de 13 h. à 18 h.

LE COMITÉ.

Attention au Concours Chevrolet

Nous voici bientôt arrivés au terme de ce fameux concours, dont le dernier délai a été fixé au 31 mai ct. Que ceux qui n'ont pas encore envoyé leur réponse se dépêchent de me dire

Quel nom je dois donner à mon nouveau garage

car le temps est limité. — Voyez la liste des prix.

Chs. PAULI.

Séjour de vacances

Vercorin sur Sierre

Dans chalet on prendrait des enfants en pension. Bons soins, bonne nourriture. Prix 3 frs. 50 par jour. Pour renseignements écrire à **Madame Kuonen, Sierre.**

AVIS

Le soussigné avise son honorable clientèle de Sion et environs qu'il a transféré son **CAFÉ-RESTAURANT** à la **RUE DE CONTHEY**

Ancien Café Martin

Par une consommation de 1er choix et une cuisine soignée, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Se recommande:

I. Muller-Bagnoud.

AVIS

VITICULTEURS ET VIGNERONS, adoptez la nouvelle lance revolver **IDEAL** brevetée. Cette nouvelle lance **IDEAL** permet l'emploi sous deux formes différentes:

1. Comme lance revolver avec bec de lance recourbé et jet
2. Comme lance ordinaire pour le sulfatage en changeant simplement le bouton jet de lance qui est fourni avec chaque lance.

Pièces interchangeables, engorgement impossible du robinet

Voilà des avantages que ne présente aucun autre modèle sur le marché de ce jour. Pour la revente, s'adresser chez **Pierre Stalder, mécanicien, marchand de fers, Sion.**

En vente dans tous les bons magasins.

La Concurrence

étrangère serait, sinon totalement empêchée, du moins bien diminuée, si chaque **Négociant, Commerçant, Fabricant, Industriel,** faisait connaître ses Articles, et **spécialement ses NOUVEAUTÉS,** en les annonçant au public, par une publicité bien entendue et fréquente dans le

Journal et Feuille d'Avis du Valais et de Sion

Le cidre est cher

Préparez donc vous-même la délicieuse boisson

SANO à env. 15 Cts. le litre

Les substances (plantes et extraits de fruits) sont en vente drogueries, épiceries ou soc. coop., sinon adressez-vous directement au fabricant **Max Gehring, Kilchberg p. Zurich**

Sion: Pharm. Burgener; F. Buttikofer, boul; **Chippis:** Benj. Favre; **Gondo:** Mich. Tscherrig; **Grengiols:** Emile Ritz; Konsumverein. **Lax:** M. Furrer Rest. Bahnhof; **Naters:** K. Imhof, **Niederwald:** Js. Mutter; **Oberwald:** Konsumverein; **Randa:** Konsumverein; **Reckingen:** A. Blatter; **Ried:** A. Zurwerra, Hdlg.; **Saas-Fée** et **Grund:** R. Imseng, Hdlg.; Konsumverein; **Simplon-Dorf:** Vikt. et Theod. Arnold, Bäck.; **Ulrichen:** Bapt. Imfeld; **Visp:** Konsumverein; **Zermatt:** Konsumverein; Gab. Taugwalder, Hdlg.

A tous ceux qui cherchent une existence

nous offrons l'occasion de commencer immédiatement un travail lucratif. Il s'agit de la vente d'un produit de qualité de grande importance pour l'économie publique qui malgré l'usage permanent dont en est fait par **des privés, les industries, autorités et artisans,** se vend à un prix sans concurrence.

Messieurs très versés dans la vente et disposant de quelque fonds, peuvent se créer des revenus continuels. Offres s. v. p. à **Rudolf Mosse, Z. K. 1484, Zurich.**

Pour la
fraîcheur juvénile
du teint
ainsi que contre les impuretés de la peau n'employez que le **savon** au

Lait de Lis

Bergmann

Marque: **Deux mineurs**
et complétez par la
Crème au lait de lis
« DADA »

Pharm. J. Darbellay,	Sion
» Dr A. de Quay,	»
Coiffeur Ch. Ganter	»
» E. Furter	»
» J. Reichenberger	»
C. de Torrenté, pharm.	»
P. Zimmermann, pharm.	»
A. Tarelli, coiffeur, Sion.	
Gustave Rion, Drog.	»
J. Favre, épicerie	»
A. Puippe, drog., Sierre	
L. Tonossi négt., Sierre.	
Fessler & Calpini, Martigny-Ville	
Konsum-Verein,	St-Niklaus
E. Burlet, pharm.,	Viège

Exportation

Boucherie Neuenschwander

GENEVE: Téléph. Stand 19,94

Expédie par retour du courrier

Rôti de bœuf, le kg. à	2,80
Bouilli, le kg. à	2,40
Graisson de rognons,	1,50

MARIAGE

Vous est assuré avec discrétion, demandez renseignements et journal (prix 1 fr. timbres acceptés) au: **Le Trait d'Union du Foyer, Mont-Blanc 1, Pontaise, Lausanne.** Reçoit jours et dimanches (sauf vendredi) de 9 à 20 heures.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

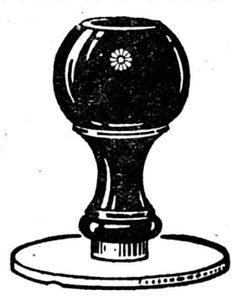

Pour Administrations Bureaux, etc
Timbres pour marquer le linge
Tampons, encre indélébile

PRIX MODERES

Marc Gessler
— SION —

Dames

Retards, Conseils discrets par Case Dara, Rive 439, Genève

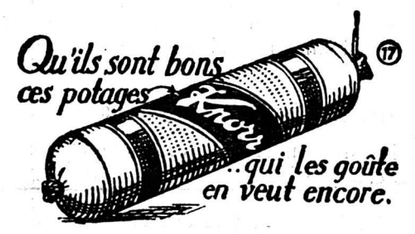

Pharmacie de Martigny-Bourg

R. Closuit, succ.

Seul détenteur des spécialités du Dr Barbezat
Ferro, Elixir ferrugineux, Thé digestif, Essence de Salsepareille.
Podol contre la transpiration des pieds

Analyses d'Urine

Vin reconstituant. Spécialités pour la chevelure.
Recherches microscopiques. Exécution rapide et soignée de toutes commandes

---

exécution soignée bon goût, confort.

Reichenbach frères et Cie Fabrique de meubles Sion

Demandez nos prix pour lames sapins planchers, plafonds,
extra bon marché

Les Boucheries

A. FAVET, Genève

expédient par colis postaux de 5 kg., franco de port, bouilli 2,50 fr. le kg., rôti 3 fr. le kg., graisse de rognon fraîche ou fondue 1,50 le kg., poitrine mouton 2,50 **le kg., lard gras fumé 3 fr.** le kg., lard à fondre 2,50 le kg., lard maigre fumé 3 fr. le kg., extra sec 4 fr. le kg.,; saucisses au cumin 3 fr. la douzaine. Cervelats 3 fr. la douzaine. Gendarmes 40 cts. la paire. Saucisses de ménage 2,50 le kg. Se recommande A. Favet ,77, rue de Carouge, Genève.

Soigner les sujets pendant leur croissance c'est assurer leur santé et une belle venue

Ce produit de premier ordre vous donnera satisfaction.

Demandez échantillon

POUR L'ELEVAGE DES VEAUX ET DES PORCELETS ESSAYEZ LA

FARINE D'AVOINE TORRÉFIÉE

ALIMENT GARANTI PUR DE TOUT MELANGE

FABRIQUÉE PAR
BOSSY & CIE
USINE DE COUSSET PRÈS
CORCELLES - PAYERNE

EXPEDITIONS PAR SACS DE 25 & 50 KGS.

Fabrique de Drap

(Aebi & Zinsli) à SENNWALD (Ct. St-Gall)

fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour **Dames et Messieurs, laine à tricoter et Couvertures**
Prix réduits. On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de moutons. — Echantillons franco.

Grand Conseil

SÉANCE DE MARDI 18 MAI 1926

Présidence: M. **Morand,** président

EXAMEN DE LA GESTION

Département forestier

La Commission émet respectueusement quelques observations relatives aux pépinières et à certains gardes qui ne remplissent pas consciencieusement les devoirs de leurs charges.

M. **Delacoste** explique que la pépinière de Viège a été abandonnée parce qu'elle se trouvait à une altitude insuffisante; une autre, dans le Bas-Valais, parce qu'elle ne rendait pas les services dont on en attendait. Quant aux gardes, parmi les sanctions prises contre eux, il y a une action judiciaire en cours.

Après cet exposé, on passe à l'examen de la gestion financière qui ne prête à aucune critique.

Département des Travaux publics

Au chapitre II concernant les chemins de fer, M. **Pouget,** président de la Commission, fait un exposé fort intéressant et fort complet de la situation financière des chemins de fer desservant les vallées de montagne qui souffrent énormément de la concurrence des camions et des automobiles. Il y aurait à restreindre les transports effectués par ceux-ci pour garantir l'existence de chemins de fer qui rendent de si grands services. La parole claire et l'attitude martiale de l'orateur font impression sur une assemblée très attentive.

M. Pouget conclut son exposé en demandant quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour laisser se développer côte à côte ces deux moyens de locomotion dont l'un met en danger la vie de l'autre, sans pouvoir en rendre tous les services.

M. **Dellberg** ne comprend pas l'attitude de M. Pouget voulant restreindre le transport par camions à six personnes. Cette sortie a le don d'électriser les nerfs vigoureux de M. Pouget qui réplique.

La parole calme et douce du Chef du Département apaise la nervosité des deux champions, en donnant des explications détaillées sur cette question assez compliquée où le Gouvernement fait le possible en tenant compte des intérêts qui s'entrechoquent et se heurtent fatalement.

MM. **Petrig** et **Pitteloud** sont d'avis qu'il est urgent de reviser la loi sur la classification des routes, ce qui n'est pas du goût du Département. Des décrets successifs, pas toujours justifiés, ont déjà modifié cette loi; mais il faut arriver à une revision complète pour l'adapter à nos besoins.

M. **Evéquoz** se déclare d'accord avec M. Dellberg (ce qui n'arrive pas souvent), en ce qui concerne la demande du député socialiste de favoriser le transport des ouvriers vers Gampel; mais il faut compter avec les chemins de fer fédéraux et avec l'Aluminium. En ce qui concerne les chemins de fer des vallées. M. Evéquoz reconnaît la nécessité d'intervenir pour leur venir en aide afin de garantir leur existence, sans toutefois empêcher le progrès de l'automobilisme. Ces chemins de fer secondaires sont trop importants pour notre économie nationale pour ne pas intervenir. D'autre part, les auto-camions, malgré leur utilité, abîment nos routes. Il faut donc réglementer la circulation de façon à satisfaire au mieux les intérêts de tout le monde. Le canton des Grisons a interdit le transport de plus de six personnes, par camion, là où il existe des chemins de fer de montagne. Imitons ce bon exemple, malgré les protestations de M. Dellberg qui a l'air de soutenir ici les gros possesseurs d'auto-camions.

M. **Dellberg** proteste contre ce « fion » que lui lance M. Evéquoz et assure qu'il n'a en vue que le progrès du pays.

M. **Cyr. Gard** reprend et confirme les idées de MM. Petrig et Pitteloud sur l'urgence qu'il y a de reviser notre loi sur les routes.

Selon M. **R. Lorétan,** il faut faire une distinction entre les chemins de fer de montagne qui desservent les hôtels en été seulement et ceux qui desservent les populations toute l'année. Ceux-ci surtout méritent tout particulièrement la protection des pouvoirs publics.

MM. **Petrig, Fournier** (Evolène), **Evéquoz, de Kalbermatten** prennent encore part à ce long débat qui se termine par une proposition de M. Evéquoz acceptée par le Gouvernement. Cette proposition invite l'Etat à examiner au plus vite la situation des chemins de fer de montagne en face de la concurrence qui leur est faite par l'automobilisme.

Au chapitre « Routes », MM. **Lorétan, Thenen** et **Travelletti** prennent d'abord la parole. Ce dernier fait une vive sortie contre le système partial du choix des ouvriers travaillant sous les ordres des cantonniers! Tout le monde à droit de vivre et de travailler.

Le pont de Viège fait le sujet d'une longue dissertation du Chef du Département, qui répond aux quelques demandes d'explications émises par la Commission.

M. **Pitteloud,** relevant une allusion du Chef du Département, et les affirmations Travelletti, proteste assez vivement contre l'impression que pourrait avoir la Haute Assemblée: car les travaux effectués sur les routes d'Hérens ne sont pas plus chers que partout ailleurs.

M. **Travelletti** répond nerveusement que ses observations sont générales et que dans le district d'Hérens il se commet aussi des irrégularités comme partout ailleurs.

Une très vive discussion s'élève entre M. **Pouget** et M. **Petrig** à propos des routes et des rapports Dubuis. Le tribun de Törbel voudrait qu'on n'élude pas une discussion de grande importance et il paraît prêter à la Commission une intention d'étouffement que certainement celle-ci n'a pas.

La route Viège-Stalden donne lieu à une longue et violente explication entre MM. **Petrig** et le Chef du Département, d'où il ressort que les travaux ne peuvent se poursuivre à cause du retard de payement des communes intéressées.

Intervient aussi M. **Fama** pour donner quelques éclaircissements sur ce sujet compliqué où les communes intéressées ne sont pas d'accord. Avec sa belle franchise, M. Fama donne même une leçon de politesse au violent tribun peu respectueux qui cherche à mettre en mauvaise posture le Chef du Département.

Après cette vive altercation, on passe aux Routes communales de 1re classe

M. **Favre,** porte-parole d'Isérables, estime que sa commune est prétéritée. Il proteste contre la base des répartitions actuelles.

Les constructions de routes et ponts ne prêtent pas à critique.

Au chapitre « endiguements », la Commission demande des explications au sujet du canal du Toléron.

M. **Carron,** député de Fully, demande que les Communes soient mises au clair en ce qui concerne les répartitions des dépenses. Profitant de l'occasion, le député de Fully réclame des travaux à l'embouchure de la Dranse.

Complétant le « magnifique » exposé du préopinant, M. **Thomas** réclame des travaux à l'embouchure de la Losentze.

M. **Couchepin** appuie les réclamations de MM. Carron et Thomas et donne des explications techniques en ce qui concerne le dragage à l'embouchure des rivières dans le Rhône.

D'autre part, il est important de liquider la situation causée par les canaux de la plaine. Il faut savoir combien doit chaque commune. La Commission rhodanique, que l'on met en cause, doit répartir les frais de l'assainissement de la plaine.

Un tournoi oratoire, auquel prennent part MM. **Couchepin, Carron, Delacoste,** conseiller d'Etat, **Evéquoz,** se poursuit dans une atmosphère pleine de brouillards dans laquelle les assistants aperçoivent des silhouettes de syndicats, de commissions, de communes et d'intéressés que l'on distingue assez mal. Les rôles, par moment, paraissent même renversés au point que M. le député Couchepin, ingénieur, donne des leçons de jurisprudence au légiste qu'est M. Evéquoz.

M. **Fama,** comme M. **Couchepin,** demande que la commission rhodanique fonctionne activement.

M. **Evéquoz** s'éclaire: il y a un canal achevé, qui a coûté 2 millions, dépenses à répartir, et il y a des canaux secondaires inachevés. L'orateur estime comme M. Couchepin que le Conseil d'Etat doit opérer la répartition des frais effectués.

A entendre les différents orateurs, cette question est terriblement embrouillée. La Haute Assemblée prête cependant une oreille attentive aux affirmations et contre-affirmations qu'elle entend développer. On sent que de délicats intérêts privés s'agitent dans les coulisses de l'affaire. De tout ce conflit, il ressort bien peu de lumière.

Enfin... l'ensemble de la gestion administrative du Départ. des Travaux publics est voté, après des observations de M. **Praz** sur les concessions hydrauliques.

*

SÉANCE DE MERCREDI 19 MAI 1926

Présidence: M. **Morand,** président

Substitut de l'office du registre foncier du district de Loèche et Brigue

MM. **Gailland** et **Ritz** rapportent.

Par suite de la suppression du poste de substitut de Loèche et Brigue, un recours fut adressé au Tribunal fédéral, dont le jugement annule la décision du Grand Conseil.

La Commission propose donc le rétablissement des crédits pour les substituts de Loèche et Brigue.

M. **Petrig** déclare ne pas s'opposer à ce rétablissement pourvu que le Gouvernement astreigne ces employés à consacrer tout leur temps à leur service.

Loi sur l'Assistance

L'article 6 de la loi, renvoyée à la Commission, revient sur le tapis. La Commission a ajouté une disposition: les mineurs peuvent être tenus à rembourser les dépenses faites pour eux lorsqu'ils bénéficient d'un héritage de quelque importance ou lorsqu'ils sont en mesure de le faire.

M. **Fama** voudrait maintenir l'expression « sont tenus » pour ne pas prêter le flanc à l'arbitraire. MM. **Troillet,** Conseiller d'Etat, et **de Cocatrix** se montrent moins exigeants.

L'ensemble de l'article proposé par la Commission est voté.

L'article 8 subit aussi un léger remaniement qui est accepté. L'art. 33, concernant la part de participation des bourgeoisies est transformé de façon à satisfaire aux réclamations qui se sont produites. La Commission admet entre autres que la participation des Bourgeoisies ne peut pas descendre en-dessous du 10%. Adopté.

A la discussion générale, M. **Beytrison** demande à revenir sur l'article 17, ce qui lui est accordé. M. Beytrison fait une proposition en faveur des communes de montagne qui n'est pas acceptée.

Décret d'exécution de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux

Rapportent: MM. **Zufferey** (St-Lu)c et **Wyer.**

Passant en seconds débats, les articles de cette loi sont rapidement enlevés.

A l'art. 11 ainsi conçu: « la chasse de nuit est interdite », M. **Petrig** proteste en faveur des chasseurs de blaireaux et de renards, dont la chasse se fait précisément la nuit.

M. Troillet, pour corriger la défectuosité de cet article, a fait ajouter une disposition permettant au Département d'autoriser cette chasse.

A l'art. 12, M. **Pont** parle des chats et des chiens errants qu'il s'agit d'abattre, non sans aviser l'autorité compétente pour ces derniers.

A l'art. 20, M. **Petrig** soulève une question juridique relative à la question de soumettre cette loi à la votation populaire. Mais M. Troillet n'est pas de son avis: il affirme que ce décret étant porté en exécution d'une loi fédérale n'a pas à être soumis à la votation populaire.

Le décret est accepté.

Règlement d'exécution de la loi sur la pêche du 5 mai 1914

Rapportent: MM. **Zufferey** et **Wyer.**

La Commission propose l'entrée en matière. Une vingtaine d'articles concernant la pêche sont examinés, modifiés et acceptés dans le plus grand calme de l'Assemblée délibérante.

Projet de décret concernant la lutte contre le phylloxéra et la reconstitution du vignoble

Rapportent: MM. **Carron** et **Cina.**

M. **de Kalbermatten** demande si l'indemnité allant jusqu'à 40% de la taxe cadastrale pourra être supportée sans augmenter les impôts phylloxériques.

M. le Conseiller d'Etat **Troillet:** C'est une nécessité d'augmenter l'indemnité pour la vigne détruite. L'argent devra être nécessairement trouvé.

L'article unique est accepté d'après les propositions de la Commission, en première et seconde lecture, d'après le texte suivant:

Art. 14. — Lorsque les vignes phylloxérées sont détruites en vertu des prescriptions du présent décret, les propriétaires sont indemnisés selon l'échelle suivante, en tenant compte de la valeur du terrain, de la nature du cépage, de l'âge de la vigne et de l'époque de la destruction.

Pour les vignes de la 3me catégorie l'indemnité pourra s'élever au 80% de la valeur de la récolte pendante détruite. En outre, il sera alloué une indemnité pouvant atteindre le 40% de la valeur cadastrale.

Pour les vignes de la seconde catégorie, ainsi que pour les plantations qui ne sont pas encore en rapport, cette indemnité ne pourra dépasser le 40% de la valeur cadastrale.

L'indemnité basée sur la taxe cadastrale sera doublée pour les vignes et les plantations déjà reconstituées en plants américains.

Des crédits supplémentaires

Des crédits supplémentaires sont demandés: 1) pour la réintroduction du mémorialiste du Grand Conseil. Un chiffre de frs. 3500 à 4000 est voté; 2) pour un rucher d'abeilles à l'école d'agriculture du Haut-Valais, à Viège, fr. 4000.

Ensuite les taux d'impôts de quelques communes sont approuvés.

GESTION FINANCIERE
Département des Travaux publics

Personnel. — La Commission demande ce que le Conseil d'Etat pense faire des fonctionnaires qui ne vouent pas tout leur temps à leurs fonctions.

M. **Imhof** voudrait l'uniformité et plus de détails dans les comptes sur l'entretien des routes.

M. le Conseiller d'Etat **Delacoste** promet que le Conseil d'Etat prendra les mesures pour tous les fonctionnaires qui ne vouent pas tout leur temps à leurs fonctions. A M. Imhof, il répond de prendre bonne note de ses observations.

M. **Cina** réclame au sujet de la différence des salaires des cantonniers.

N.-B.— D'après des renseignements que nous avons recueillis, notre compte-rendu de la réponse de M. le Conseiller d'Etat Walpen aux demandes d'explications formulées par MM. Barras et Lorétan, au sujet du Collège de Sion, contient une erreur bien involontaire. Notre texte pourrait prêter à des interprétations erronnées, nous nous faisons donc un devoir de le rectifier. Nous avions compris que le Département de l'Instruction publique n'avait eu connaissance que « d'un seul cas de renvoi d'élève non justifié ». M. Walpen, dont nous aurions ainsi mal rendu la pensée, aurait dit, nous assure-t-on, en somme ceci: « En fait de renvoi d'élève, un seul cas de recours est parvenu au Département et le recourant ne s'est pas justifié ». *Cuique suum!*

Ceci dit, nous ajouterons que nous ne sommes pas seul à avoir entendu les paroles, telles qu'elles ont été reproduites dans notre dernier numéro.

Canton du Valais

Un ouvrier tué par un éboulement au Lœtschberg

La direction de la ligne du Lœtschberg annonce ce qui suit au sujet des entraves à la circulation sur la rampe sud:

Les travaux de déblaiement entrepris dimanche matin par de nombreuses équipes, entre Lalden et Brigue, ont malheureusement été fortements retardés par les pluies persistantes. Les eaux abondantes continuent à entraîner des masses de bois et de matières par-dessus les rochers, s'abattant sur la ligne, de sorte qu'il a été impossible d'ouvrir la ligne à la circulation dimanche, comme on l'avait espéré.

Pendant la nuit de dimanche à lundi, la pluie a cessé et les travaux de déblaiement ont pu reprendre plus activement lundi matin, de telle façon que lundi après-midi le trafic pourra reprendre avec un service de transbordement au kilomètre 70,5 (entre la station de Lalden et Brigue), et on pense que la voie sera entièrement libre lundi soir.

Malheureusement, dimanche après-midi, un ouvrier de la voie, Albert Steiner, de Kandergrund, père de deux enfants mineurs, qui n'avait pu se mettre assez tôt en sûreté, a été atteint, alors qu'il se trouvait au kilomètre 70,5, par une masse de boue et de débris, sous laquelle il a été enseveli pendant quelques minutes. Toutes les tentatives faites pour le ramener à la vie ont été vaines.

On ne signale pas d'autre accident de personnel ou de voyageurs.

Les trains venant du nord circulent jusqu'à la station d'Ausserberg. Le service est momentanément encore suspendu entre la station d'Ausserberg et celle de Brigue.

LE TRAFIC A REPRIS SUR LA LIGNE DU LŒTSCHBERG

La direction du chemin de fer du Lœtschberg communique que le trafic sur la ligne du Lœtschberg a été repris dans la nuit de lundi à mardi.

La ligne Viège-Zermatt est, elle aussi, de nouveau ouverte à la circulation.

LA FOIRE DE BAGNES RENVOYÉE

La foire de Bagnes, qui était fixée au 20 courant, est renvoyée jusqu'à nouvel avis, pour cause de fièvre aphteuse.

UN ÉBOULEMENT DETRUIT UN CHALET PUIS EVENTRE UNE MAISON A NATERS

On nous téléphone de Naters:

Cette nuit, à 10 h. ½, un éboulement a dévalé de la montagne, au-dessus de Naters, arrachant tout sur son passage. Il détruisit complètement un chalet qui, par bonheur, était inhabité. Un immense bloc de pierre éventra une façade du Café Bellevue et vint s'écraser dans la cave. La maison menace ruine. Les consommateurs qui se trouvaient là n'ont heureusement pas eu de mal.

UNE ÉLECTION A BRIGUE

Appelés à élire un juge de Commune en lieu et place du notaire P. Tschieder, décédé, les électeurs de Brigue ont, dimanche dernier, confié cette charge à M. Karl Kreuzen, ancien conseiller communal, par 153 voix contre 102 recueillies par son concurrent M. Raphaël Bürcher, vice-juge.

SALVAN

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Oscar Gross, du Trétien, a obtenu le diplôme de technicien électro-mécanicien. Nos félicitations.

NOUVEAU CURÉ DE VENTHONE

M. l'abbé Henri Pitteloud, des Agettes, qui avait dû quitter, pour raison de santé, l'importante paroisse de Chamoson, vient d'être nommé curé de Venthône.

FESTIVAL DE CHERMIGNON

Ce festival aura lieu le 23 courant; une douzaine de sociétés musicales du district de Sierre y prendra part. Le festival des musiques du Centre aura lieu à la même date.

NENDAZ

(Corr. part.) Faute de communications téléphoniques avec Vex, la « Rosa-Blanche » partit, dimanche, déjà dès les 6 h. du matin pour assister au festival annuel de la Fédération des fanfares et chorales conservatrices du Centre. C'était, à vrai dire, par une pluie diluvienne, mais nos musiciens ne s'en plaignaient pas trop, ils voyageaient en camion.

Arrivés à Vex, l'« Echo des Glaciers » nous accueille à bras ouverts, puis nous conduit à la maison communale où un bon déjeuner nous attendait. A 9 h. ½, les deux sociétés se rendent à l'office divin et au sortir de la messe, malgré un temps nébuleux et quelques gouttes de pluie, le morceau d'ensemble est exécuté avec brio, aux grands applaudissements de la foule et sous l'habile direction de M. J. Fragnière, directeur de la fanfare de Nendaz.

A 11 h., les deux fanfares se rendirent au local des répétitions. Là un plantureux dîner nous fut servi. Bientôt la gaîté règne, les chants succèdent aux chants, l'entrain est général.

L'après-midi, quelques rayons de soleil nous procurent une joie nouvelle et les deux sociétés, sur l'invitation de M. le major D. Pitteloud, se produisent sur le podium de la fête. A la satisfaction générale elles jouent les meilleurs morceaux de leurs répertoires.

Mais le temps passe, il faut songer bientôt au départ et nous quittons nos amis. Qu'ils soient remerciés de cette belle réception et qu'ils nous permettent de leur dire: au revoir à dimanche prochain. Un participant.

LA COURSE DU SIMPLON 1927

Le comité de la Section du Valais de l'A. C. S. ayant renoncé à la course de côte du Simplon, par suite de l'abandon du projet international de la Coupe des Alpes, une commission a été chargée de l'organisation pour 1927. Présidée par M. Ch. Aymon, avec M. Chappuis, de Martigny, comme adjoint, la Commission poursuit activement ses travaux et soumettra cet automne ses propositions au comité. En outre, elle enverra des délégués à diverses épreuves de côte: à Biaufond-Chaux-de-Fonds et au Monte Ceneri, par exemple.

LA RUE AUX VÉHICULES

Le Conseil municipal de Saint-Maurice vient de prendre une utile mesure qui, si elle était généralisée, éviterait bien des accidents. Considérant les dangers que présentent les enfants s'amusant dans la rue où on les voit trop souvent, il a décidé que des mesures sévères seront appliquées aux enfants qui prennent la Grand'Rue pour une place de jeux.

LE DANGER VA-T-IL S'ÉCARTER?

Le printemps ne vient pas. La neige descend encore très bas dans la montagne cependant que les pluies entraînent de dangereux éboulements. La baisse de la température a failli compromettre gravement l'agriculture du Valais et cela surtout dans la nuit de lundi à mardi. Par bonheur le vent tomba et le danger, une fois de plus, fut écarté.

Jusqu'à présent on ne signale pas de sérieux dégâts, la vigne donne bien et si le soleil allait enfin cesser de bouder, l'année s'annoncerait assez heureusement.

FÊTE CANTONALE DE CHANT A SION

Nous avons déjà dit que la fête de 192[illegible] coïncide avec le 20me anniversaire de [illegible] Fédération des chanteurs du Valais et qu'[illegible] cette occasion serait inauguré le drapeau [illegible] la Fédération. Le baptême du drapeau ser[illegible] donné par le Rd. chanoine Walther, cur[illegible] de la ville, le dimanche 30 mai, à 8 h. 1[illegible] à la cathédrale et c'est le Rd. Père Gélas [illegible] qui prononcera l'allocution de circonstance [illegible]

Le même jour, à 17 h. 30, un grand co[illegible] tège de 1300 à 1400 participants, divisé [illegible] quatre groupes, précédé chacun d'un gr[illegible] pe allégorique et d'une fanfare, traver[illegible] la ville pour se rendre à la cantine où a[illegible] lieu une soirée familière.

Si le temps se met de la partie, on p[illegible] compter sur une grande affluence du pu[illegible] et de nombreux visiteurs.

La ville de Sion sera pavoisée et engu[illegible] landée ce jour-là comme aux grands jo[illegible] de fête et la population sédunoise se mo[illegible] trera, comme toujours, accueillante et hos[illegible] pitalière.

La VIIme Fête cantonale de chant s'an[illegible] nonce sous les auspices les plus réjouis[illegible] sants.

Mais le dernier mot reste, comme to[illegible] jours, à Messire « le Temps ». C. [illegible]

COURS DE DENTELLES ET BRODERIES VALAISANNES A L'ÉCOLE CANTONALE D'AGRICULTURE DE CHATEAUNEUF

Les portes de Châteauneuf s'ouvriront tou[illegible] tes grandes, samedi et dimanche, les 22 [illegible] 23 courant, pour ceux qui, d'une façon o[illegible] d'une autre, s'intéressent au développemen[illegible] de notre Valais.

Un cours de dentelles et de broderies valai[illegible] sannes a permis de se rendre compte de quo[illegible] sont capables nos jeunes montagnardes quand[illegible] une direction habile stimule et oriente leur[illegible] aptitudes naturelles. Ces travaux sont exécu[illegible] tés avec du beau **chanvre** fin, filé aux Agette[illegible] ou à Hérémence et œuvré dans de rudes [illegible] mais belles et riches toiles rustiques. Il[illegible] sont multiples et variés et si l'on veut teni[illegible] compte de la brièveté du cours (6 semaines[illegible] on jugera et de l'effort et du résultat remar[illegible] quable auquel il est possible d'arriver. C[illegible] premier essai autorise tous les espoirs pou[illegible] l'avenir.

On ne saurait assez encourager et stimule[illegible] les industries locales et spécialement le tra[illegible] vail de la femme à domicile. La femme es[illegible] la gardienne du foyer et ce serait une grave[illegible] erreur de l'en éloigner sous aucun prétexte[illegible] Mais la lutte pour l'existence devient de jou[illegible] en jour plus âpre pour les hommes ayant[illegible] charge de famille, et il est aussi nécessaire[illegible] que la femme, dans sa sphère, apporte éga[illegible] lement une aide matérielle efficace.

La femme d'aujourd'hui joue un rôle dan[illegible] l'économie mondiale. Elle s'est affirmée c[illegible] pable de tous les courages. Elle sait qu'elle[illegible] doit travailler de toutes ses forces au main[illegible] tien de l'aisance au foyer familial. C'est don[illegible] réaliser une œuvre hautement méritoire qu[illegible] de ménager aux femmes de la campagne [illegible] possibilité d'un gain accessoire et cela sa[illegible] quitter les berceaux.

C'est dans cet ordre d'idées que le cour[illegible] de Châteauneuf a été organisé. Il aura atteint[illegible] plainement son but s'il peut faire remettre[illegible] en honneur la culture du chanvre dont le tra[illegible] vail serait ensuite conduit d'après des mé[illegible] thodes modernes. Avec ces matériaux issu[illegible] de notre sol, serait créé enfin cet art rusti[illegible] que valaisan si approprié à nos demeures [illegible] apprécié en Suisse et à l'Etranger.

Que chacun vienne donc à Châteauneuf sa[illegible] medi et dimanche, et l'on se rendra compt[illegible] de ce que peuvent faire en un laps de temp[illegible] relativement très court nos jeunes filles [illegible] des travaux d'art qu'il est permis d'exécuter[illegible] avec nos belles et rudes toiles et nos chan[illegible] vres. Les visiteurs ne seront point déçus.

Boîte aux lettres.

Les articles publiés sous cette rubrique le sont sous la seule responsabilité des correspondants

LE GRAND CONSEIL ET LES OUVRIERS DE CHIPPIS

Vraiment on commence à comprendre pourquoi le paysan-agriculteur se révolte ou s'indigne devant les impôts onéreux et surchargés, de toutes sortes, qui l'accablent en ce moment.

Nos Pères de la Patrie s'apitoyent sur de mesquines dépenses extraordinaires, dépassées peut-être, trament sans cesse sur les économies de l'Etat, et l'on voit se passer pourtant des séances presque complètes à ne rien avancer, sauf à s'occuper des ouvriers de Chippis.

L'agriculteur, le vigneron, etc., savent ce que coûte une séance de Grand-Conseil. Et cette rengaîne revient sur le tapis à chaque session. C'est un peu fort! Il nous semble que dans les hautes sphères cantonales l'on devrait s'occuper un peu plus du pauvre sort de l'agriculteur. Les ouvriers de Chippis méritent appui et protection, il n'y a pas de doute. Mais, en Haute Assemblée, parle-t-on des ouvriers d'autres usines ou chantiers du canton? Non, il y là-dessous une politique particulière et bien sournoise. On ne parle que de l'ouvrier dont la buste de quinzaine ne renferme que du bon et bel argent. On n'y voit ni gel ni cochylis... Nos Députés oublient le pauvre agriculteur qui sue ses 14 heures journellement pour voir son travail sinon anéanti, mais du moins la récolte presque nulle en automne. Là, il y aurait de la péroraison à faire... en haut lieu...

Actuellement, l'ouvrier d'usine a le meilleur

sort: si le travail est pénible, par intermittences, il n'en est pas moins vrai que la majeure partie des ouvriers font tout leur train de campagne en dehors des heures d'occupation à l'usine.

Allons, Messieurs les Députés, il y a d'autres chats à fouetter durant vos sessions que de s'apitoyer sur le sort de vos surbordonnés-ouvriers, en ce moment les plus privilégiés. Si certain député, toujours déclamant et n'aboutissant à rien, « à gros traitement fixe fédéral », veut hypocritement avoir pitié d'une classe particulière ouvrière, qui le soutient aux élections, qu'il renonce à ses jetons de présence pour le temps qu'il vous fait perdre, au détriment de toute la population valaisanne, essentiellement agricole.

O. P.

Chronique Locale.

LA FANFARE DE PLAINPALAIS A SION

La journée plainpalistaine à Sion, organisée pour le 23 mai par cette société, sous les auspices de l'Association des Intérêts de Plainpalais, prend des proportions inattendues et les participants n'auront pas à la regretter, bien au contraire.

Au banquet officiel, qui aura lieu à midi à l'hôtel de la Paix, le Conseil d'Etat du Valais sera représenté par son vice-président M. Walpen; le président du Grand Conseil valaisan, M. Marc Morand, le président de la ville de Sion, M. Kuntschen, celui de la Bourgeoisie, M. de Torrenté, et de nombreux délégués y assisteront également, ainsi que les représentants des autorités genevoises.

A 3 h. 30, comme nous l'avons annoncé, dans le jardin du Café de la Planta, la Fanfare municipale de Plainpalais, sous la direction de M. A. Dupont, professeur au Conservatoire, donnera un grand concert populaire, avec le bienveillant concours de M. E. Mestrallet, la sympathique basse carougeoise, actuellement au Grand-Théâtre de Lyon.

TIR MILITAIRE DU GRUTLI

Le Grütli effectuera ses tirs militaires obligatoires le dimanche 23 mai, de 6 à 10 h. du matin et de 13 à 18 h., le jeudi 3 juin (Fête-Dieu), l'après-midi, de 1 à 6 h. Les tireurs doivent présenter leurs livrets de service et de tir.

CONCERT EN L'HONNEUR DES DEPUTES

Suivant une gentille coutume qui s'établit depuis quelques années, l'Harmonie municipale de la ville donnera son traditionnel concert en l'honneur des députés, ce soir, mercredi, dans les jardins de la Planta. Comme le temps a l'air de s'adoucir enfin, les promeneurs viendront sans doute nombreux écouter de la belle musique.

MM. LES DEPUTES AU CINEMA

La sagesse de MM. les députés aura, cette semaine, une récompense. Ils assisteront, cet après-midi, à la protection du « Valais romantique » au Cinéma populaire. Le spectacle qui devait avoir lieu hier, a été renvoyé à aujourd'hui, mercredi, le film n'ayant pu arriver assez tôt de Genève.

LE PALMARES DES ECOLES PRIMAIRES DE LA BANLIEUE

Nous croyons faire honneur aux bons élèves des écoles primaires de la Banlieue en publiant les noms de ceux d'entr'eux qui ont obtenu des premiers prix. Les voici:

Ecole des Garçons d'Uvrier

1re Division. — Pellet Xavier, Siggen Alfred, Revaz Armand, Revaz Denis.

IIme Division. — Pellet Paul, Melly Jules, Oggier Georges.

IIIe Division. — Catzat Adrien, Pellet Joseph.

IVe Division. — Pellet Edmond, Siggen Paul, Revaz Charles.

Ve Division. — Gattlen Robert, Revaz Arthur.

Ecole des Filles d'Uvrier

1re Division. — Burgener Flora, Revaz Hélène, Oggier Marie.

IIme Division. — Revaz Yvonne.

IIIe Division. — Pellissier Aimée, Savioz Esther. Revaz Ida.

IVe Division. — Revaz Nathalie, Zoutter Lucienne, Burgener Martha.

Ve Division. — Burgener Marcelline, Bagnoud Clotilde.

Ecole des Garçons de Châteauneuf

Ire Division. — Evéquoz Georges, Fardel Jules, Pott Luc, Evéquoz Pierre, Roch Jean, Nançoz Henri.

IIme Division. — Maret Théodule, Berner Jean, Roch Cyrille.

IIIme Division. — Pott Simon, Sauthier Arthur, Proz André ,Nançoz Philomin.

IVe Division. — Sauthier Léonce, Boulenoix Charles.

Ecole des Filles de Châteauneuf

Ire Division. — Proz Jeanne, Evéquoz Joséphine, Proz Marthe, Roch Germaine, Evéquoz Berthe.

IIme Division. — Nançoz Madeleine, Berner Martha, Germanier Julienne, Evéquoz Mariette, Germanier Mariette.

IIIe Division. — Fardel Agnès, Sauthier Marcelle, Roch Marguerite, Boulenoix Charlotte.

Ecole des Garçons de Maragnenaz

Ire Division. — Mayor Gustave, Locher Denis, Jacquod Henri.

IIme Division. — Glassey Candide, Panchard Bernard, Zimmermann Charles.

IIIe Division. — Zaugg Georges, Glassey Louis, Schupbach Ernest, Gay Alfred.

Ecole des Filles de Maragnenaz

Ire Division. — Gaspoz Alphonsine. Mayor Thérèse, Zimmermann Marguerite, Jordan Rose, Jordan Germaine.

IIe Division. — Mayor Rosie, Perrier Joséphine, Berclaz Louise, Varone Georgette, Héritier Geneviève.

IIIme Division. — Berclaz Alice, Mayor Albertine, Mayoraz Philomène.

IVe Division. — Héritier Lina, Dubuis Yvonne, Reynard Bernadette.

Ecole de la Muraz

1re Division. — Délitroz Emélie, Délitroz Olga, Délitroz Elisa.

IIme Division. — Rosset Marie, Marguelisch Olga.

IIIme Division. — Délitroz Léonce, Bovier Germaine.

Le Sports

FOOT-BALL

Equipe cantonale vaudoise et Equipe cantonale valaisanne

Dimanche 23 mai se jouera sur le terrain du Montreux-Sport à Villeneuve, le match qui opposera les meilleurs joueurs des deux cantons. Le résultat de cette rencontre ne fait aucun doute étant donné la différence de classe des équipes en présence. L'équipe vaudoise, formée en grande partie de joueurs de Promotion, vaincra sans grands efforts l'équipe valaisanne composée de joueurs de série C. Cependant les Valaisans qui joueront dans la composition ci-dessous feront l'impossible pour résister honorablement à la terrible coalision qui leur est opposée et feront certainement honneur à leur canton.

Voici l'équipe à qui incombe la lourde tâche de défendre les **couleurs valaisannes**:

Von Rohr (Brigue)

Gaillard (Sierre) Fellay (Martigny)
de Sépibus(Sion) Kräenbühl(Br.) Miéville(Sion)
Plattner (Brigue) Evéquoz (Sion) Lauber (Viège) Gachet (Sierre) Unternährer (Viège)

Remplaçants: Pellanda (Sierre) et Della Bianca (Viège).

Ecrasé par un train. — Lundi soir, M. Ernest Fovini, de Bellinzone, 45 ans, serre-freins aux C.F.F., a été trouvé horriblement écrasé sur la ligne du chemin de fer, près de Camorino. On croit qu'il a été écrasé par le direct Bâle-Chiasso.

Sans rime ni raison

« L'AGE N'ATTEINT » PAS LE NOMBRE DES ANNEES...

Les richesses majestueuses de la ville de Milan et les rives enchantées de la perle de Côme, qui tant de fois ont fait rêver nos pères, feus les Waldstätten, ont ému quelques jeunes de la S. des C.

Pendant que le « chef » pontifiait dans cette famille joyeuse, il eut le courage (pour remplir les formalités frontalières) de demander l'âge de chacun. Aussitôt, grand émoi dans le rang des cousines à Catherine et chacune de faire des constatations pénibles et résoudre le calcul mental le plus déprimant! Tous les degrés de l'âge insouciant passent sur les formulaires impitoyables, quelques retardataires désirent le vide autour de leur nom... Enfin, il faut se résoudre... et d'une voix caressante l'une chante: « Je suis née en 1905 », la compagne ajoute, dans un gentil ondoiement de cou: « Moi... j'ai... 22 lustres ». Alors, un voisin terrible, mais bon enfant: « Vous négligez les quinquets!! »

SUISSE

DEUX JEUNES CYCLISTES TOMBENT DANS LA FOSSE AUX OURS

Mardi après-midi, deux jeunes cyclistes d'Obergerlafingen, Adam et Portmann, qui voulaient se rendre à Interlaken, se trompèrent de route à Berne et arrivèrent dans la région de la Fosse aux ours. Voulant revenir sur leurs pas, ils prirent l'Aargauerstalden, rue très rapide de Berne qui débouche directement sur la fosse. Les freins d'Adam se brisèrent et le cycliste vint heurter la barrière de la fosse à une vitesse folle, en renversant le jeune Henneberg, dix ans, qui se trouvait là. Le cycliste et l'enfant furent projetés dans la fosse, où se trouvait un vieil ours. Immédiatement, le gardien, qui tient un banc à proximité, se porta au secours des victimes, aidé par des passants témoins de l'accident. Henneberg fut traîné par l'ours, qu'on tentait de chasser de sa cage au moyen d'un hydrant, et grièvement blessé. Quant à Adam il s'en tire sans grand dommage. Sortis de la fosse, les deux blessés furent transportés à l'hôpital, où le jeune Henneberg est mort peu après l'accident.

A propos de cet accident, on donne encore les renseignements suivants:

Aux cris poussés par les assistants de ce drame terrifiant, l'ourse Berna, qui se trouvait dans la fosse de droite, prise d'une terreur folle, sauta hors de la fosse par un bond prodigieux de plus de trois mètres de hauteur. Il n'y avait heureusement personne à cet endroit, directement opposé au lieu de l'accident et la porte conduisant au fond de la fosse était heureusement ouverte. Le gardien n'eut donc pas trop de difficultés pour faire rentrer tout d'abord l'oursonne vagabonde dans sa cellule; puis il se porta immédiatement dans l'autre fosse.

A LA FRONTIERE DE LA ZONE

La douane française a reçu l'ordre d'appliquer dès lundi à minuit un nouveau tarif ad valorem sur certains produits de la zone, c'est ainsi que els lapins, morts ou vifs qui jusqu'ici entraient en franchise, paieront dorénavant 30%; la volaille 20%; les œufs 20%.

Ces nouveaux droits entraîneront une hausse correspondante des prix sur les marchés de Genève.

DES AVALANCHES

Plusieurs avalanches s'étant abattues près de l'hospice de la Bernina, obstruant la ligne du chemin de fer de la Bernina, le trafic est entièrement interrompu depuis samedi soir. L'exploitation a été reprise lundi à midi. Le chasse-neige est sorti de la voie, ce qui a retardé considérablement les travaux de déblaiement.

— Une avalanche s'est abattue entre Gœschenen et Wassen et a couvert la route du Gothard sur une longueur de 40 mètres. La circulation a été rétablie mardi.

— Le tronçon Scheidegg-Grindelwald du chemin de fer de la Wengeralp, ouvert dimanche à la circulation, a été obstrué par des avalanches. Le trafic est momentanément interrompu.

ÉTRANGER

UNE MONTAGNE S'EFFONDRE

La montagne des Souris, située à la frontière belgo-hollandaise, s'est effondrée. On y avait creusé des galeries pour la culture des champignons. Environ deux millions et demi de mètres cubes de terre ont été en mouvement.

A certains endroits, le niveau s'est abaissé d'une cinquantaine de mètres. Jusqu'à présent on a relevé cinq tués et treize blessés.

LE VOYAGE DU NORGE

Dimanche, Amundsen, Ellsworth, Omdale et Wisting sont arrivés à Nome à bord d'un canot moteur.

L'« Associated Press » apprend de Nome me que le dirigeable a trouvé au Pôle Nord une couche de glace peu épaisse ou la mer libre; mais aucune terre n'a été découverte. Le « Norge » est resté un certain temps au Pôle pour faire des observations; il est descendu jusqu'à 600 pieds puis il est remonté à 4000 pieds à la Pointe Barrow avant d'atterrir à Teller. Une ancre a été jetée et un mécanicien est descendu à terre pour diriger la manœuvre qui s'est faite par un vent assez violent.

L'atterrissage a eu lieu sans incident. Quelques films ont été pris puis le dirigeable a été dégonflé sous la direction du commandant Nobile.

UN FORMIDABLE INCENDIE EN ROUMANIE

Un formidable incendie a détruit à Bacau 500 maisons et de nombreuses fabriques. Plusieurs milliers d'habitants sont sans abri. Le vent, soufflant en tempête, a propagé l'incendie et gêné les mesures de localisation. Des trains de secours ont été organisés. Finalement, la tempête s'apaisant peu à peu, on put circonscrire le sinistre. Les pertes sont immenses. On ne signale cependant que peu de victimes.

UN TRAIN DERAILLE AU MEXIQUE

Un train transportant des troupes a déraillé et est tombé dans un ravin près d'Ixmilgilpan, dans le Mexique central.

LE MAUVAIS TEMPS SEVIT EN ITALIE

On signale d'importants dégâts en Italie. La pluie et le mauvais temps de ces derniers jours, dans la vallée de Pô ont provoqué des inondations et d'assez sérieux dégâts particulièrement importants dans la plaine de l'Adige. Plusieurs quartiers de Vérone sont sous l'eau et les habitants ont dû évacuer les maisons menacées. La ville de Riva-de-Trente est isolée. Les communications par voie ferrée et la circulation routière sont coupées. La navigation sur le lac de Garde est interrompue. On signale également de graves dégâts dans la vallée de Bergame et surtout dans la vallée de Gleno, qui fut déjà il y a deux ans, le théâtre d'une catastrophe. La crue des cours d'eau de la Vénétie, de la Lombardie et du Piémont ont causé des dommages aux habitations et à la campagne.

Le mauvais temps a continué pendant toute la journée de lundi dans la Haute-Italie. L'Adige a envahi la campagne et a provoqué de nombreux éboulements.

On annonce de Brescia qu'une avalanche est tombée du mont Millers sur un tunnel en construction. Un groupe d'ouvriers a été enseveli; six d'entre eux ont disparu. Les autorités et les équipes de sauvetage sont sur les lieux. Le Tessin et le Pô sont en crue. La partie inférieure de la ville de Pavie est inondée.

CONTRE-RÉVOLUTION EN PORTUGAL?

D'après plusieurs journaux, un gouvernement ayant à sa tête le général Haller, aurait été proclamé à Posen.

Suivant une information de la « Deutsche » Tages Zeitung » les tractations entre le groupe d'opposition de Posen et le nouveau gouvernement de Varsovie auraient été rompues la nuit dernière sans qu'un résultat ait été obtenu.

Le même journal dit apprendre que des combats importants au cours desquels il y eut des morts et des blessés des deux côtés, ont eu lieu entre des détachements de cavalerie des troupes du général Haller en position près de Kalisch et de Lodz et les troupes du maréchal Pilsudski.

On dit que le général Haller concentre ses forces pour marcher sur Varsovie. Il disposerait, jusqu'à présent, de 27,000 hommes.

LA CRISE BELGE

M. Jaspar a accepté la mission de constituer le cabinet.

La Chambre a voté le projet allouant des crédits provisoires sur le budget. Les libéraux se sont abstenus. Le projet autorisant la Banque nationale à escompter des bons du trésor jusqu'à concurrence de un milliard 500 millions de francs a été adopté par 97 voix contre 22 et une abstention.

LES RIFFAINS EVACUENT

A la suite de l'avance franco-espagnole, les Riffains ont évacué Targuist, siège d'Abd-el-Krim.

LA PERSECUTION RELIGIEUSE AU MEXIQUE

Le nonce du pape à Mexico, qui a été l'objet récemment, d'un arrêté d'expulsion, pour avoir, a-t-on dit, enfreint les clauses de la constitution relatives aux ecclésiastiques étrangers, est parti pour Washington, où il attendra les instructions de Rome.

LE NOUVEAU CABINET ALLEMAND

A une exception près, le nouveau cabinet Marx est identique au cabinet Luther. Le seul changement serait l'entrée de M. Bell au ministère de la justice et des régions occupées.

Jusqu'à nouvel avis, le nouveau chancelier Marx conservera la présidence du parti du centre et du groupe de ce parti au Reichstag.

On cherchera à obtenir le vote de confiance encore avant Pentecôte.

— Le Dr Marx, jusqu'ici ministre de la justice du Reich, vient d'être nommé chancelier par le président Hindenbourg.

M. Marx a été, en outre, chargé de s'occuper provisoirement du ministère de la justice ainsi que du ministère des régions occupées.

Sur la proposition du chancelier Marx, le président du Reich a confirmé les ministres dans leurs fonctions.

Je recommande à toute ménagère

le produit Virgo comme un des cafés **les plus sains,** car nous en sommes très contents et ne désirons plus d'autre boisson.

Mme B., à G.

VIRGO

NAGO Prix en mag.: Virgo 1,40 Sykos café de figues 0,50 **OLTEN**

CHANGE A VUE

19 mai

	demande	offre
Paris (chèque)	14,20	14,60
Berlin	122,70	123,40
Milan (chèque)	19,20	19,60
Londres	25,10	25,20
New-York	5,15	5,18
Vienne	72,80	73,30
Bruxelles	14,20	14,60

Feuilleton du « *Journal et Feuille d'Avis du Valais* » No 36

Maguelonne

par Louis LETANG

— C'est là, poursuivit-il, qu'après bien des misères, j'entrai dans les cuisines de monseigneur de Mayenne. Pendant les trois années qui suivirent, que de précautions, de terreurs! Je n'osai pas me montrer dans les rues, je ne parlais à personne. Heureusement que j'avais Mathurine pour me consoler. Et voilà qu'au moment où je me croyais rassuré, un arrêt de mort s'étalait devant mes yeux.

— Pauvre père! murmura Maguelonne.

— Cet homme, ce Landry continua Coquenpot, avait remarqué mon effroi.

— Rassurez-vous, me dit-il d'un air goguenard, ce parchemin ne sera envoyé à la prévôté, avec indication de votre logement actuel, que si par hasard vous n'exécutiez pas mes ordres. D'un côté de l'or, de l'autre la corde! Le choix est facile, ce me semble.

— J'obéirai, messire, murmurai-je en tremblant.

— C'est, ma foi! ce que vous aurez de mieux à faire, répliqua-t-il. Maintenant, souvenez-vous bien que vous devez remettre l'enfant, n'importe à quelle heure, en quel lieu, à celui qui vous présentera cette lame en disant: « je viens de la part du maître! »

Et, en prononçant ces derniers mots, il prenait un poignard dans sa ceinture et brisait la lame en deux. Puis il remit au fourreau la moitié qui tenait à la poignée et déposa l'autre sur la table près de la bourse.

— Avez-vous bien compris? demanda-t-il encore.

— Oh! oui.

— Inutile d'ajouter que le moindre mot prononcé par vous sur ce qui vient de se passer ce soir, surtout à l'enfant quand elle sera grande, si vous la gardez jusque-là, la moindre indiscrétion, et la journée ne s'écoulera pas sans que vous soyez un homme pendu.

Je serai muet, répondis-je précipitamment.

— Cet enfant doit croire que vous êtes son père et que votre femme est sa mère, continua Landry. Vous vous arrangerez pour cela. Quant aux étrangers, vous avez vécu jusqu'à ce jour assez retirés, dans la crainte du prévôt, pour qu'ils ne s'inquiètent guère de votre accroissement de famille. Vous direz aux trop curieux que votre fille, élevée à la campagne par ses vieux parents, est désormais assez grande pour rester près de vous, sans gêner vos occupations.

— Oui, messire, je ferai tout cela.

Un dernier mot, me dit-il avant de partir, si la petite se souvient d'un combat à l'épée, de l'incendie d'un château, vous prendrez soin d'égarer ses souvenirs. Obéissez et ne vous écartez pas d'une ligne de ces recommandations, sans cela....

Et un geste de menace acheva sa pensée.

Maguelonne écoutait avidement le récit de Coquenpot. Peu à peu la lumière se faisait dans son esprit. Sans doute bien des choses demeuraient obscures, mais elle comprenait déjà que l'ennemi de Ginevra, de sa mère (car elle ne doutait plus maintenant), c'était le monseigneur resté dans l'ombre, le maître de Landry.

— Oh! murmurait-elle, c'est donc vrai.... Le souvenir de ce château qui brûle, étrangement gravé dans mon imagination, cette tour crénelée... Ginevra, ma mère, avait raison... c'est la tour de Puycerdac, je me rappelle le nom qu'elle a prononcé....

— Quand il fut parti, continua courageusement Coquenpot, nous restâmes silencieux. Mathurine était toute pâle, moi, je tremblais. Puis, lorsque le bruit des pas se fut éteint dans l'éloignement:

— Mathurine, nous sommes perdus! m'écriai-je avec désespoir.

Mais elle ne me répondit pas tout d'abord. Elle avait enlevé le voile qui couvrait le visage de la petite fille et la regardait avec admiration.

— Vois donc comme elle est gentille, me dit-elle, sans plus penser aux menaces de ce Landry.

Vous êtes bien belle, maintenant, Magueguelonne, mais comme vous étiez jolie toute petite! Fraîche, rose, avec vos grands yeux aux longs cils, vous vous étiez éveillée et vos petites lèvres souriaient à Mathurine penchée sur vous. Je vous regardai longtemps émerveillé et peu à peu ma frayeur se dissipa. Il n'est rien de tel comme un sourire d'enfant pour vous alléger le cœur.

— Nous l'aimerons bien, dis-je à Mathurine. Elle sera notre consolation.

— Oh! s'écria Maguelonne en l'interrompant, vous êtes de braves cœurs, et comme je vous aime, comme je vous bénis!...

Et jetant ses deux bras autour du cou de Coquenpot, elle l'embrassa avec transport, tandis que de douces larmes coulaient de ses yeux.

XVII

Comment Raguibus et Carados s'acquittent de la petite besogne que leur avait donnée Monpelas pour se rendre compte à nouveau de leur habileté

Coquenpot resta quelques instants sans pouvoir reprendre son récit. L'émotion le suffoquait.

Mais il avait hâte de finir et il continua plus vite:

— Depuis ce jour, le bonheur et la prospérité entrèrent sous notre toit. C'est notre petite Maguelonne, — on nous avait laissés libres de te donner le nom qu'il nous plairait et nous t'avions baptisée ainsi — c'est notre petite Maguelonne qui les avait amenés avec elle. Jamais nous n'avons eu d'autre enfant que toi, et nous t'adorions plus même que si tu avais été notre chair et notre sang. Combien d'heures joyeuses avons-nous passées à écouter ton charmant babil, tes naïves questions, les réparties singulières, farouche pour les étrangers, caressante pour nous. Et puis j'étais devenu soudain cuisinier en chef de l'hôtel Mayenne. Comme nous étions heureux tous les trois dans notre petite chambre! C'est moi qui t'apprenais tous les vieux rondeaux, ballades et romances, tous les airs que maintenant tu roucoules si bien. Assise sur mes genoux, tu m'écoutais gravement d'abord, puis tu répétais avec moi et tout aussitôt tu partais toute seule, cent fois mieux que le pauvre maître un peu maladroit qui ne comprenait pas toujours le sens de ses couplets et qui arrivait bien rarement à leur donner l'expression convenable. Oh! alors quel ravissement, quelles folles acclamations!... Oui, mais, parfois j'étais triste et je me taisais. C'est que c'était le jour où ce Landry devait venir, — depuis quinze ans il n'a pas manqué un seul mois, — ou bien c'est que j'avais vu rôder autour de notre bonheur quelque sinistre figure d'espion.

» Un jour l'on me donna l'ordre de quitter le service de monseigneur de Mayenne et de me rendre aux environs de Fontainebleau pour prendre possession d'une auberge dont je devais être le maître. C'était ici même. Et depuis dix ans la situation n'a pas changé.

» Jusqu'à ce soir, Maguelonne, tu as été notre fille chérie. Quand on a eu, toute petite, une enfant, qu'on l'a élevée, aimée, quinze ans; on la considère comme à soi et on s'imagine qu'elle ne s'en ira jamais. Tu es toute notre vie, vois-tu, Maguelonne, et, toi partie, nous péririons certainement de chagrin, d'ennui, de solitude. Oh! si tu savais comme j'ai peur que l'on vienne t'arracher de notre maison si tranquille pour t'emmener je ne sais où!... C'est la menace terrible constamment suspendue sur notre tête, c'est le moment fatal que je redoute sans cesse...

» Voilà tout ce que je sais, Maguelonne, ma chérie. J'ai manqué à la promesse faite à Landry et maintenant le maître peut me faire pendre comme il me l'a déclaré!... »

(à suivre)

On demande

Jeune fille de 16-17 ans, pour aider au ménage, aux **Mayens de Sion.** S'adresser à Annonces Suisses, S. A. Sion.

CAFE-RESTAURANT DE LA PLANTA

A l'occasion des foires
vous trouverez des dîners
à partir de
Fr. 2.50
Restauration à toute heure
Vins et consommations soignés
P. ARNOLD-BAERISWYL,

Ameublements
WESPY
Toujours en magasin immense choix de rideaux depuis fr. 14 la fenêtre, au plus riche
Brise-bise, Filets et assortiment complet pour décorations en tous genres
Ameublements **Trousseaux complets**
Visitez nos magasins
— Téléphone 175 —
Catalogue de la Maison — Prix modérés — Devis sur demande

MAISON POPULAIRE
CAFE-RESTAURANT
— SION —

Chambres	**frs. 1,50**
Dîners	**» 2.—**
Pension	**» 3,50**

Restauration à toute heure
Vins et consommations 1er choix
Se recommande:
Brantschen, tenancier

Achetez la montre
OMEGA

la plus précise
la plus réputée
Réparations soignées dans tous les genres.
Chs. Mathey, horloger
— SION —
Près de la Grenette

Magasin J. J. Wuest
Grand-Pont **SION**
Grand choix d'étoffes et draps pour Dames, Messieurs, Confections, chemiserie, bonnetterie
Machines à coudre **PHŒNIX**
Meilleur système
10% de rabais

Café Messerli
— SION —
(Derrière l'Hôtel de Ville)
A. Frossard-Meyer, propriétaire
Spécialités: Tranches, Fondues Râclettes, Viande sèche du pays
Vins Ier choix :: Prix modérés
Service prompt
Grande Salle pour Sociétés
—— Téléphone 248 ——

Garage des Remparts
A. Gioira - Sion

ATELIER MÉCANIQUE ET DE
—— RÉPARATIONS ——
VÉLOS — MOTOS — AUTOS
VENTE — ECHANGE — LOCATION
AGENCE DES MOTOCYCLETTES
« Condor », « Royal Enfield », «Matchless»
Représentant officiel des automobiles **Ford** et tracteurs **Fordson**
—— Téléph. 301 et 96 ——

CHEZ
Etienne Exquis
—— Téléphone 44 ——
Grand-Pont **SION**
Vous trouverez toujours un grand choix de:
BISCUITS — EPICERIE — SALAISONS
—— CONSERVES ——
Fromages de Gruyère et fromages
:: :: :: de râclettes :: :: ::
MIEL — BEURRE — MIELINE
MAIS - AVOINE - TOURTEAUX - SON
PRODUITS POUR LA VIGNE
Bouillie — Soufre — Soufre nicotine
Sulfate — Pyrèthre — Nicotine, etc.

Campagnards
désirez-vous une bonne **vache laitière,** ou une **Reine à cornes** pour vos alpages?
Chez
Alfred Joris
Quartier agricole — Sion
toujours vous l'aurez

Café du premier Août
Vous aurez toujours: Vins de premier choix, ouverts et en bouteilles; Tranches, Fondues, Râclettes, Salaisons du Pays
Jean Marie Oggier
Rue des Portes-Neuves **SION**

Installations de force, lumière et sonneries électriques. — Entreprises en tous genres — Installations téléphoniques
—::— Téléphone 308 —::—

Viticulteurs!
Pour la lutte contre la « COCHYLIS » n'employez que des produits suisses contrôlés et ayant fait leurs preuves en Valais, tels que:
BOUILLIE BORDELAISE KOUKAKA
ARSENIATE DE PLOMB MAAG
SOLUTION DE SAVON PYRÈTHRE « DEBEX »
NICOTINE TITRÉE 15% « VON DER MUHLL ».
que vous trouverez aux meilleurs prix à
Agence Agricole et Industrielle du Valais
Delaloye & Joliat
—— SION ——

Magasin M. Huber-Anthanmatten Sion
(Ancien Magasin Sœurs Géroudet — Angles rues du Grand-Pont et de l'Eglise)

TISSUS · NOUVEAUTÉS · SOIERIES · MERCERIE · BONNETERIE · ARTICLES DE BÉBÉ

Comparez toujours les prix et qualités

GANTERIE · LINGERIE pr. dames · CHEMISERIE pr. Messieurs · COLS · MANCHETTES · CRAVATES

Magasin de Meubles «A la Grenette»
C. Luginbühl
tapissier, SION

A L'OCCASION DES FOIRES:
Toujours grand choix
de lits en bois et en fer, meubles en tous genres, de ville et de campagne
Beau choix de poussettes et chars à ridelle.
Réparations — Travail soigné
— Prix modérés —

Café Machoud

VINS: Fendant, Dôle de premier choix
ouverts et en bouteilles
TRANCHES — FONDUES
Se recommande:
Jos. Andenmatten-Walpen.
— Tél. 256 —

Parc Avicole
DESLARZES & VERNAY — SION
Toujours le plus grand choix de marchandise de qualité et au plus juste prix en

DENRÉES COLONIALES
FROMAGES
SALAISONS
FARINES
TOURTEAUX
SONS
etc.

Si vous voulez être bien servi, allez à la
Charcuterie-Boucherie Maurice Dayer
—— GRAND-PONT ——

Charcuterie fine et ordinaire — Salamettis — Gendarmes — Viande salée
Jambon sec —::— Viande Ier choix
Vous y trouverez le choix, la qualité, le bon marché
Téléphone 43 Se recommande:

SELLERIE, TAPISSERIE
ET CARROSSERIE
en tous genres
Louis Morard
—— SION ——
Sommiers et Matelas — Colliers et Harnais — Réparations de Meubles — Diverses sortes de courroies — Selles d'occasion
—— Prix modérés ——

Aux Occasions
Rue des Portes-Neuves :: SION
Grand assortiment de meubles en tous genres, Lits complets, bois et fer, à 1 et 2 places. Tables, Chaises, Fourneaux potagers et à gaz. Achat de vieux meubles, chiffons, fer, métaux, crin, bouteilles. **L. ECKERT**

SOIERIES — FLEURS EN TOUS GENRES
Chapeaux paille et feutre
Gants, cols, manchettes, cravates, rubans pour Sociétés, mouchoirs et tabliers de soie, ouvrages et fournitures complètes
BAS TEINTES MODE
Chaussettes longues pr. enfants
Articles de première Communion
Teintures lavage chimique
Réparation de parapluies
Varone - Frasseren

Pour vos achats de tissus
Adressez-vous au
Nouveau Magasin de Tissus
Berthe Iten
Rue des Remparts :: SION
—— Téléphone 381 ——
Joli choix de tissus en tous genres, lainage, flanelle, coton, toile pour lingerie et draps de lit.

Riondet Lucien
Rue du Rhône :: :: SION

—— FRUITS DU MIDI ——
Oranges — Citrons — Noix
Noisettes — Amandes — Dattes
Légumes
Choux, Choux-fleurs, Raves, Carottes, Pommes de terre
Oignons, Ails
GRAINES SÉLECTIONNÉES
Potagères et de Fleurs
VINS D'ITALIE: Rouge et blanc
Chianti - Lambrusco - Barbera

Tannerie Schmid
Tél. 111. Magasin Rue du Rhône
Achat de cuirs, peaux et sauvagines de tous genres.
Graisse de chaussure „l'AS"
Graisses consistantes, d'adhésion, sabots, chars, etc.
Vente, cuir fort, croupons, vaches lissées, veaux, empeignes.
Courroies de transmissions
Tannage à façon et chamoisage
— On se rend à domicile —

TOILE CIRÉE
Grand assortiment depuis fr. 1,90 le m.

EMAIL
Fabrication suisse
Prix exceptionnel

ALUMINIUM
Batterie de cuisine complète pour potager et gaz. Article spécial pr. réchaud électrique
Série de casseroles 5 pièces manche rond, bonne qualité
5 fr. 50 la série

ARTICLES en
Tôle vernie, Porte-poches à 5,20
panier à pain, boîtes à lettres
boîtes à épices, etc.

Brosserie en tous genres
Articles en bois
Porcelaine faience, verrerie
Jouets d'été

OCCASION
pour les foires
1 stock de balance de ménage
de 10 kg. à 6 fr. 20

E. Constantin
Place du Midi - Sion
—— Téléph. 307 ——